



Communiqué de presse
Paris, le 30 octobre 2009

ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DU 30 OCTOBRE 2009

RESULTAT DU VOTE RESOLUTION PAR RESOLUTION

Quorum : 89,83 %

PREMIERE RESOLUTION

Fusion par absorption de la Société par la société Icade

Cette résolution est adoptée à la majorité, par 26 648 244 voix pour et 1 120 voix contre.

DEUXIEME RESOLUTION

Dissolution sans liquidation de la Société à compter de la réalisation définitive de la fusion absorption

Cette résolution est adoptée à la majorité, par 26 648 244 voix pour et 1 120 voix contre.

TROISIEME RESOLUTION

Pouvoirs en vue de l'accomplissement des formalités

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Contacts :

Nathalie Palladitcheff Membre du comité exécutif, en charge des finances +33 (0)1 41 57 70 12 nathalie.palladitcheff@icade.fr	Rémi Lemay Responsable communication financière et externe +33 (0)1 41 57 71 05 remi.lemay@icade.fr
---	---